



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne

Septembre 2026

CONTRAT A DUREE DETERMINEE (CDD) – 3,5 mois

JURISTE

Contexte

Le CRPMEM de Bretagne est une organisation de droit privé, dotée de missions de service public. En lien avec le préfet de région, le comité des pêches assure la gestion des ressources halieutiques. Il possède également des compétences pour réglementer la pêche au titre de la cohabitation entre les métiers de la pêche et de la prise en compte des politiques publiques environnementales. Son champ de compétence comprend la pêche embarquée, la pêche à pied, la récolte d'algues de rive et l'aquaculture (à l'exception de la conchyliculture) : élevage marin et algoculture.

Pour mieux nous connaître : <https://www.bretagne-peches.org/>

Objectifs et Missions

Le CRPMEM Bretagne est une structure de 25 salariés qui travaille en relation avec de nombreux autres organismes et administrations et en particulier les quatre comités départementaux bretons.

Le contrat à durée déterminée de juriste proposé par le CRPMEM du 26 octobre 2026 au 29 janvier 2027 a pour objet de remplacer une absence prolongée de la juriste actuellement en poste.

Missions liées à la gestion des ressources halieutiques

- Sécurisation des procédures et actes juridiques pris au sein de l'organisme (ordonnancement juridique, rédaction des délibérations et organisation de la consultation du public) en lien avec les chargés de mission concernés. Appui aux réflexions et discussions au sein des CDPMEM.
- Appui aux comités dans le cadre des procédures de consultation du CRPMEM par les autorités publiques (demandes d'AEP, PME...)
- Participation aux travaux des commissions thématiques sur les aspects juridiques
- Prévention et règlement des litiges et des contentieux dans le cadre de la délivrance des licences
- Pour les affaires ne présentant pas une complexité particulière, rédaction des mémoires en défense dans le cadre d'un Gestion des contentieux (mémoires et plaidoiries) porté devant le tribunal administratif (délivrance des licences ou arrêtés approuvant les délibérations)
- Conseils particuliers aux pêcheurs (infraction, recours, ...)

Missions liées à la défense et à l'information des professionnels de la pêche

- Veille juridique des textes européens et nationaux concernant la pêche professionnelle et information des pêcheurs (réglementation des pêches, environnement, planification spatiale maritime).
- Gestion des contentieux (mémoires et plaidoiries et exécutions des jugements) Mise en œuvre des constitutions de partie civile au nom du CRPMEM et des CDPMEM bretons. Liaison avec les avocats (soutien en cas d'affaire délicate ou de recherche d'une nouvelle jurisprudence).
- Conseil juridique auprès des élus de la structure, en particulier le Président du CRPMEM, les présidents des comités départementaux ainsi que les élus référents opérationnels.
- Interlocuteur/trice des administrations et autres comités sur les questions juridiques.
- Rédaction de notes et de rapports juridiques.

Profil et compétences

- MASTER Droit maritime et/ou droit administratif avec une connaissance en droit de la pêche
- Connaissances du monde de la pêche maritime professionnelle et des différents acteurs
- Capacité d'organisation pour travailler sur plusieurs dossiers en parallèle
- Aptitude relationnelle, goût pour le dialogue et la concertation
- Force de propositions, intérêt pour des recherches de solutions alternatives
- Capacité à travailler au sein d'une équipe, de façon autonome en rendant compte régulièrement
- Capacité rédactionnelle, de synthèse et de communication

Conditions de travail

Poste basé au siège du CRPMEM de Bretagne à Rennes ou au CDPMEM d'Ille et Vilaine à St Malo

Rémunération : 2400€ brut / mois selon profil et expérience

Avantages : 13^{ème} mois, mutuelle prise en charge à 100%, tickets restaurant

Durée : CDD de 3,5 mois à temps complet (base 35h, ou options 36h à 38.5h avec RTT)

Prise de fonction : 26/10/2026

Rares déplacements à prévoir sur le littoral breton, ou plus ponctuellement en régions limitrophes ou à Paris.

Permis B et véhicule personnel requis (remboursement des frais kilométriques selon barème CRPMEM).

Date limite de candidature :

Date limite de réception des candidatures : **dimanche 11 octobre inclus**

Entretiens prévus à partir du début du 14 octobre

Candidature (CV + lettre de motivation) adressée à M. Jacques DOUDET, Secrétaire Général du CRPMEM de Bretagne et à envoyer aux adresses suivantes : crpmem-bretagne@bretagne-peches.org ; sbourree@bretagne-peches.org